



## Règlement particulier

### Définition :

Le MOTO CLUB TEAM ENDURO PASSION organise une épreuve d'Endurance tout terrain le 16 SEPTEMBRE 2018, sur la commune de Suzannecourt (52300) et Poissons. *Epreuve inscrite au calendrier du championnat Grand Est et Grand Nord Est 2018.*

### Circuit :

La ligne de départ fait 300 mètres de long sur une largeur de 25 mètres. Le circuit est de type Endurance TT, une partie prairie, une partie boisée et une partie cross, il a une longueur de 12km et une largeur de 3 à 10 mètres

### Pilotes admis :

Tous les pilotes âgés de plus de 15 ans, titulaires d'une licence délivrée par la FFM. Possibilité de faire un équipage avec 1 pilote de plus de 15 ans avec un pilote de 13 à 15 ans, sur une 125cc maximum, avec 1h de pilotage consécutif maximum et obligation d'observer un temps de repos de 45min.

### Equipage :

Nombre de pilotes roulant maximum admis : **350 pilotes**. Un équipage compte pour 1 pilote roulant et il comprend 2 pilotes avec 1 ou 2 machines.

### Catégories :

MOTO 10 catégories : DUO OPEN, DUO JUNIOR, DUO VETERAN, DUO FEMININE, DUO LAJ, SOLO OPEN, SOLO JUNIOR, SOLO VETERAN, SOLO FEMININE, SOLO LAJ.

Un pilote ou équipage qui s'inscrit dans une catégorie ne pourra recevoir qu'une récompense.

### Engagements :

Les engagements se font sur le site [www.motott.fr](http://www.motott.fr)

Les droits d'engagements sont fixés à **60 euros** pour les solos et à **120 euros** pour les duos. La clôture des engagements est fixée au Dimanche 9 septembre 2018 à 20H00. A partir du dimanche 02 Septembre 2018, une majoration automatique de 10€ et aucun engagement ne sera remboursé sans présentation d'un certificat médical. (Demande de Licence pour licence à la journée a rapporté le jour de la course avec règlement et signature du médecin)

### Chronométrage :

Le chronométrage sera assuré par Moto TT. Le relais sera matérialisé par le transfert d'un brassard.

### Durée de l'épreuve :

1 manche de 6h en DUO et 3h en SOLO.

### Horaires :

#### Samedi 15 Septembre

15h à 18h : Vérifications administratives et techniques

#### Dimanche 16 Septembre

6h30 à 8h30 : Vérifications administratives et techniques **Endurance**

9h: Tour de reconnaissance

9h40 : Mise en grille MOTO

10h : Départ Endurance

13h : Fin Solo

16h : Fin Duo

17h : Remise des prix **MOTO**

### Vérifications administratives :

-Le pilote devra se présenter avec sa licence 2018 + confirmation engagement + autorisation parentale pour les mineurs

### **ATTENTION NOUVEAU POUR LES LICENCES A LA JOURNEE**

Il faut remplir votre licence via le site FFM au moins 72H avant la course et faire tamponner le document par votre médecin. A partir de cette année il n'y a plus de licence a la journée papier (sur toutes les épreuves en France) + un chèque de 70€ à l'ordre de **TEAM ENDURO PASSION**.

## **Vérifications techniques :**

- Le pilote devra se présenter au contrôle technique avec son casque homologué obligatoire (étiquette ECE02205) ainsi qu'un gilet intégral homologué norme EN 14021 et EN 1621-2 ou logo FFM. Tear-off INTERDIT car espace NATUREL. Il est Recommandé d'utiliser les roll-off.

- **Les Motos** doivent être conformes au règlement technique du Championnat de France d'endurance moto sans oublier :

-présenter des numéros conformes

- pot d'échappement ne devra excéder 112 décibels maxi

- elle devra être équipée d'un dispositif « coupe circuit »

- une protection de guidon type mousse

- les béquilles sont interdites

- Toute machine ou équipement non conforme, empêchera le départ du pilote et le droit d'engagement ne sera pas remboursé

## **Equipement :**

Les pilotes devront être équipés d'un équipement minimum : casque et protection dorsale homologué (voir homologation dans paragraphe "vérification technique"), bottes de protection typé cross, gants de protection, pantalon et maillot de protection typé cross.

## **Environnement :**

Pour le respect de l'environnement, il est interdit de jeter les détritrus sur place. Les tapis environnementaux sont obligatoires au parc coureur et au stand. Un bidon de récupération des huiles usagées sera mis à disposition sur le parc coureur

## **Essais :**

Des essais libres obligatoires seront organisés à. Ils ne seront ouverts qu'aux machines ayant été acceptées au contrôle technique. Chaque pilote devra parcourir au minimum un tour de reconnaissance sans lequel la participation à la course sera refusée et le droit d'engagement ne sera pas remboursé

## **Départ :**

Les machines devront être mises en place 15 minutes avant le départ aux emplacements prévus

Pour les Moto, duo en premiers suivi des solos. L'ordre de départ se fera suivant la position au championnat du Grand Est et du Grand Nord Est, puis dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Le départ sera donné de façon " LE MANS", Départ des DUOS, et 3 minutes après départ des Solos.

## **Zone de relais :**

Des stands de 3mx3m seront mis à disposition. L'espace parc coureur sera en enfilade des stands. La présence d'enfants sera interdite dans la zone des stands.

## **Ravitaillements :**

Le ravitaillement se fera impérativement **moteur arrêté**, sur un **tapis environnemental** et avec l'assistance D'une personne maximum.

## **Fin de course :**

Une fois le temps de la durée réglementaire de la catégorie en compétition écoulé, la course sera considérée comme terminée et l'abaissement du drapeau à damier se fera sur le premier pilote classé.

## **Réclamations :**

Les réclamations doivent être posées conformément à la disposition du code sportif FFM dans les 15min après l'affichage des résultats. Le jury fera appliquer le règlement de la compétition concernée et prendra la décision qui s'impose en accord avec les règlements fédéraux.

## **Sanctions :**

-*Exclusion* : fumer dans les stands, couper ou sortir volontairement de la piste

- *Départ refusé* : machine non conforme avant l'épreuve, essais non effectué

- *2 tours de pénalité* : si mise en route non effectuée au départ par le pilote, démarrage à la poussette avant autorisation, non-respect du signal par un des commissaires, vitesse excessive dans le parc coureur, assistance dans la zone de relai.

**Tout pilote qui ne respecte pas le tracé sans autorisation sera pénalisé**

**Prix et coupes :**

Une coupe aux 3 premiers SCRATCH DUO  
Une coupe aux 3 premiers SCRATCH SOLO  
Une coupe aux 3 premiers VETERAN DUO  
Une coupe au premier VETERAN SOLO  
Une coupe aux 3 premiers Licence à la Journée DUO  
Une coupe au premier Licence à la Journée SOLO  
Une coupe au 3 premières Féminine DUO  
Une coupe à la première féminine SOLO  
Une coupe aux 3 premiers JUNIOR DUO  
Une coupe aux premiers JUNIOR solo

**Sécurité :**

Seront présents un médecin, une équipe de secourisme (12 personnes), une ambulance médicalisée de la sécurité civile + 1 ambulance « blanche », téléphones portables, extincteurs.  
Commissaires de piste en nombre suffisant.

**Officiels :**

*Directeur de course : Maginot Sylvain*

*Arbitre : BINETRUY Nicolas*

*Commissaires de piste : en nombre suffisant*

*Commissaire technique : FERRAND Jean Sébastien*

*Organisateur technique : ARDOIN Mickael*

**LE MOTO CLUB SE RESERVE LE DROIT DE MODIFIER LES HORAIRES EN CAS D'INTEMPERIES OU CAS DE FORCE MAJEURE.**

VISA DU MOTO CLUB

**TEAM ENDURO PASSION**  
**Chez MAGINOT MOTO**  
**Parc du Chêne Saint-Amand**  
**52100 SAINT-DIZIER**  
**03 25 94 62 69**

